

Le Seignadou

Le signe de Dieu



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURE SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTREAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

Juin 2011

imprimé le dernier samedi du mois

L'éditorial

Nous avons laissé de côté nos réflexions sur le pardon, et il peut être utile d'y revenir encore, tant la chose nous est difficile.

Lisons, par exemple, cette courte mais édifiante anecdote évoquée par le P. de Chivré.

« Un homme hésite à pardonner à son ami dont il a reçu une indiscutable blessure d'amour-propre. Ce refus de pardonner se présente à sa raison d'homme comme une justice légitime à l'égard d'une amitié coupable. Il prie. Il en résulte en son jugement une certitude confuse et indéfinissable que cette justice qui sanctionne est une vérité boiteuse et partielle ; il s'efforce de maintenir sa décision mais, désormais, elle est accompagnée d'une sourde conviction qu'il agit mal en exerçant ce genre de justice ; et d'une conviction, non moins consistante, que la vérité se trouve dans un pardon méritoire. Fortifié par cet état d'âme, il pardonne, à la grande colère de son entourage critique et orgueilleux. Au lieu de s'émouvoir, la calme certitude d'avoir bien agi lui fait affronter avec paix le mécontentement ambiant. L'ami lui-même n'en revient pas, et pense que leurs relations ne seront plus comme par le passé. L'offensé sent sourdement, avec une certitude inexplicable, qu'il en sera encore mieux que par le passé ; et tout se réalise ainsi.

Le don de Conseil a mené le jeu à contre-courant de l'orgueil, de la rancune, des convictions mondaines et de la logique naturelle en créant un état d'âme de certitude, au cours des différentes phases de la crise.

Toute crise est un ébranlement, et tout ébranlement appelle la certitude de l'Esprit d'Amour pour ne pas devenir une catastrophe. Admirable réédition du "noli timere" de Jésus, le "n'ayez donc pas peur" écrit lentement dans nos réflexions priantes par le Conseil qui n'a jamais trompé et que personne n'a jamais pu prendre en défaut. »

Et pour évoquer encore la pensée d'Ernest Hello, ces lignes sur la confession sont proprement

étonnantes sous la plume d'un laïc, mais d'une actualité devenue encore plus vraie en notre époque où les vices se proposent à l'admiration de tous :

« Il faut indiquer en passant une vertu particulière de la confession sacramentelle : elle donne à l'homme qui parle la force d'avouer ce qui ne s'avoue pas, et à l'homme qui écoute la force de ne pas mépriser celui qui s'avoue méprisable. Les choses de la nature humaine sont ici dominées par d'autres choses plus fortes, et en vertu de celles-ci, l'impossible devient possible.

Ceux qui rejettent la confession sacramentelle la remplacent assez souvent, surtout en ce siècle, par des confessions humaines et publiques qui s'étalent au ciel avec une pompe insolente. Mais la grâce spéciale de la confession sacramentelle est remplacée ici par un certain dégoût de soi-même et des autres, par un mépris vaniteux, par une vanité méprisante et par une honte d'un genre à part. On dirait que cette confession sans repentir, faite loin de Dieu et de l'âme, au lieu d'effacer les fautes, les consacre ; elles étaient écrites sur le sable ; elles sont écrites sur le marbre. »

Rien n'est plus doux à l'âme chrétienne que de pardonner et de prier même pour ceux qui nous ont blessés. C'est un signe certain de l'action de la grâce dans nos âmes. Là se situe le remède le plus efficace à nos antipathies naturelles, à nos rancunes, à nos jalousies elles-mêmes, bref à tout ce qui s'oppose à la charité que je dois au prochain : prier pour celui que je ne sais pas aimer. Prier véritablement, non des lèvres, mais du cœur revient à présenter à Dieu notre pauvre cœur lui-même, avec ses peines, ses blessures et ses désirs. Si, au fond de moi-même, je veux vraiment pardonner à celui que je n'arrive pas à aimer, prier pour lui c'est déjà demander à Dieu les grâces dont a besoin cet autre qui m'est contraire, et c'est donc lui vouloir du bien, et c'est donc commencer à l'aimer. C'est déjà changer mon cœur à son égard, le mettre en disposition

de bienveillance, et, si je suis fidèle et persévérant dans cette prière, la charité saura faire son œuvre et me conduire au pardon et même au-delà.

Cette vraie prière du cœur n'est pas si difficile. Elle est le premier mouvement de la grâce dans une âme qui veut aimer, et une âme docile à

ce mouvement secret suscité en elle par l'Esprit-Saint parviendra peu à peu à cette charité effective qui me réconcilie avec le prochain après m'avoir réconcilié avec Dieu et avec moi-même.

Le Seignadou

Le samedi 04 juin 2011 à 20h30 aux Carmes, M. l'abbé Le Noac'h vous invite à assister à la représentation théâtrale de la comédie de Molière

Le Médecin malgré lui (1851) - (durée : 55 minutes)

que produiront les élèves de Seconde

Iganarelle : J.B. Durville / Martine : G. Gardère / Géronte : C. Herrbach

Adoration perpétuelle de la Fraternité Saint-Pie X

Mardi 07 juin 2011

Exposition du TSS aux Carmes de 16h00 à minuit

Les intentions auxquelles est réalisée cette adoration perpétuelle tout au long de l'année au sein des différentes chapelles de la Fraternité Saint-Pie X sont les suivantes :

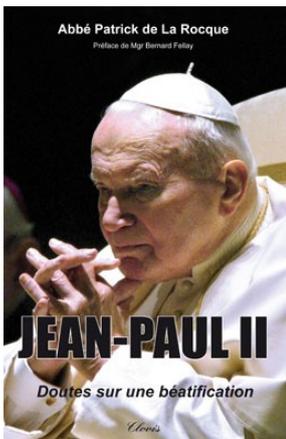
1. la victoire sur les ennemis intérieurs et extérieurs de l'Eglise ;
2. la conversion de Rome et des évêques ;
3. la sanctification des prêtres et des candidats au sacerdoce ;
4. l'éveil de nombreuses vocations.

=> S'inscrire sur la feuille placardée sur la porte de la chapelle des Carmes.

Premières messes aux Carmes — juillet 2011

- vendredi 01 juillet à 11h00 : M. l'abbé **François DELMOTTE**, ancien élève des Carmes (Bac 1999)

- samedi 02 juillet à 11h00 : M. l'abbé **Amaury GRAFF**, ancien élève des Carmes (Bac 2004)



Sur la table de presse des Carmes

200 p., 14 €

Jean Paul II, doutes sur une béatification

Abbé P. de la Rocque

« Santo Subito ! Saint tout de suite ! », criait le jour même de la mort de Jean-Paul II, le peuple rassemblé sur la place Saint-Pierre, à Rome. Il demande la canonisation immédiate du pape défunt.

Aux yeux de beaucoup, Jean-Paul II apparaît comme un héros. N'a-t-il pas parcouru le monde en embrassant les foules, fait chuter le mur de Berlin, invité les catholiques à "ne pas avoir peur", pardonné à Ali Agça l'attentat du 13 mai 1981 ? Ne s'est-il pas posé en intrépide défenseur de la vie, notamment face à l'avortement ?

La réalité n'est pas si simple. Quiconque approfondit les conditions d'une béatification et examine le règne de Jean-Paul II à la lumière de ces conditions, est aussitôt plongé dans la stupéfaction.

Des zones d'ombre se révèlent, parfois immenses. Les plus grandes vertus chrétiennes - foi, espérance, charité - ne sont pas sauvées. De nombreux enseignements, de multiples initiatives du pape qui, pour le grand public, semblent des titres de gloire, se montrent en fait matières à de très sérieux reproches.

Benoît XVI, en béatifiant son prédécesseur le 1er mai 2011, pourrait bien avoir commis une lourde erreur...

dossier spécial : la béatification de Jean-Paul II

Afin d'éclairer les intelligences sur une question épineuse, nous reproduisons ci-dessous la préface que S. Exc. Mgr Fellay a écrite pour expliquer la publication chez Clovis de l'étude réalisée à sa demande par M. l'abbé de la Rocque, intitulée Jean-Paul II, doutes sur une béatification (cf. p. 2).

Nous proposons également de brefs extraits de l'ouvrage qui aideront le lecteur à comprendre la gravité de la question que soulève cette béatification du défunt pape : à savoir celle des trois vertus théologiques de Foi, d'Espérance et de Charité.

I/. Préface de S. Exc. Mgr Fellay au livre Jean Paul II, doutes sur une béatification :

Le 20 avril 2005, au terme d'un des plus longs pontificats de l'histoire, mourait Karol Wojtyla, élu pape le 16 octobre 1978 sous le nom de Jean-Paul II. Ce pontificat d'une durée exceptionnelle – plus d'un quart de siècle – se révèle aussi d'une rare densité. Jean-Paul II a prononcé des milliers de discours, publié 14 encycliques et des centaines d'autres documents pontificaux, visité 130 nations de par le monde, donné près de 3.000 audiences publiques ou privées au cours desquelles il a reçu environ 20 millions de personnes, accueilli les évêques du monde entier lors de 10.000 rencontres, accordé plus de 1.000 entretiens à des personnalités politiques ou diplomatiques, etc.

Cette énumération, qu'il serait facile de poursuivre, manifeste la difficulté qu'il y a à prononcer un jugement serein et nuancé sur Karol Wojtyla, même en se limitant à la période du pontificat. Comment l'évaluer à sa juste valeur, alors que nombre d'actes et de décisions n'ont pas encore déployé leurs conséquences dans l'histoire ? alors que nombre d'archives ne sont pas encore accessibles aux chercheurs, fussent-ils ecclésiastiques ? Par exemple, sa vie de prêtre puis d'évêque n'aurait-elle pas été éclairée par la consultation des archives secrètes de la Pologne d'après-guerre ? Mais celles-ci ne sont accessibles que depuis le printemps 2007, soit précisément à l'heure où s'achevait le procès diocésain, seul habilité à recueillir les témoignages qui serviront ensuite à l'instruction du procès romain. Ce seul exemple manifeste combien un bilan effectué aujourd'hui laissera forcément dans l'ombre de larges pans de cette existence. Ce n'est donc pas sans raison que la sagesse de l'Eglise avait imposé le respect d'un certain délai (cinquante ans, selon le Code de droit canonique de 1917 en son canon 2101) entre la mort d'une personne et le début de la discussion sur l'héroïcité des vertus, ce qui permettait le recul historique nécessaire.

Pourtant, un mois après la mort de Jean-Paul II, le pape Benoît XVI autorisait l'ouverture du procès de béatification de son prédécesseur. Moins de deux ans furent jugés suffisants pour clore le procès diocésain, et deux nouvelles années pour élever Karol Wojtyla au rang de « vénérable » : le 19 décembre 2009, en effet, Benoît XVI signait le décret reconnaissant l'héroïcité des vertus de Karol Wojtyla, ouvrant toute grande la voie à une béatification, fixée au 1^{er} mai 2011.

L'empressement qui entoure cette béatification n'est pas seulement regrettable au regard du

jugement que l'histoire pourra porter sur ce pontificat. Il a surtout pour conséquence de délaissier les graves interrogations posées à la conscience catholique, et ce précisément au sujet des vertus qui définissent la vie chrétienne, à savoir les vertus surnaturelles et théologiques de foi, d'espérance et de charité. Au regard du premier commandement de Dieu par exemple, comment évaluer les gestes d'un pape qui, par son propos comme par son baiser, semble élever le Coran au rang de Parole de Dieu ? qui implore saint Jean-Baptiste pour la protection de l'Islam ? qui se félicite d'avoir participé activement aux cultes animistes dans les forêts sacrées du Togo ? Il y a quelques décennies, selon les normes mêmes du droit ecclésiastique, de tels gestes auraient suffi à jeter la suspicion d'hérésie sur la personne qui les aurait posés. Et ils seraient devenus aujourd'hui, comme par enchantement, le signe d'une vertu de foi pratiquée à un degré héroïque ? **Le pontificat de Jean-Paul II et les innombrables innovations qui l'ont ponctué – de la réunion interreligieuse d'Assise aux multiples demandes de pardon, en passant par la première visite d'un pape à une synagogue – ne sont pas sans poser de graves interrogations à la conscience catholique, interrogations qui ne font que s'accroître lorsque, par une béatification, de telles pratiques sont proposées comme un exemple au peuple chrétien.**

A la suite de Mgr Marcel Lefebvre, dont les jugements sur le pape Jean-Paul II sont publics, la Fraternité Saint-Pie X n'a pas cru pouvoir taire de telles interrogations. J'ai donc demandé en son temps à l'abbé Patrick de la Rocque de rédiger un document qui serait remis aux autorités ecclésiastiques en charge du procès diocésain : c'est à cette instance, en effet, qu'il revenait de recueillir tous les témoignages favorables et défavorables concernant la réputation de sainteté de Jean-Paul II.

Ce document, qui constitue le corps du présent livre, fut envoyé selon les normes du droit aux divers responsables du procès diocésain, afin d'être placé parmi les pièces du dossier et examiné avec le même soin que les autres. **Parvenu à temps aux bureaux compétents, notre pli fut mystérieusement mis de côté, pour n'être décacheté qu'au lendemain de la clôture du procès diocésain, c'est-à-dire trop tard pour être pris en considération.** Ainsi, il ne figura point parmi les dizaines de milliers de pages de témoignages solennellement remises à la Congrégation pour le culte

des saints. Portées par un autre biais à la connaissance des tribunaux romains, nos interrogations ne reçurent malheureusement aucune réponse, bien au contraire : le 19 décembre 2009, le Saint-Siège déclarait l'héroïcité des vertus du pape défunt. Devions-nous dès lors nous taire ? Fort de la recommandation de l'apôtre – « Insiste à temps et à contre-temps » (2 Tm 4, 2) – nous choisissons de remettre ce même manuscrit à nos interlocuteurs romains, dans le cadre des échanges doctrinaux entre la Fraternité Saint-Pie X et le Saint-Siège, leur indiquant de surcroît notre intention de publication. Effet du hasard du calendrier ou non, le monde apprenait quelques jours plus tard l'arrêt provisoire du procès de béatification, faute de preuves suffisantes attestant du « miracle » qui aurait été obtenu par l'intercession de Jean-Paul II. Pourtant, ce même « miracle » était finalement reconnu quelques mois plus tard, et la cérémonie de béatification programmée pour le 1^{er} mai 2011. Ces pages reprenaient donc toute leur actualité. Aussi en ai-je demandé la publication.

L'auteur aurait pu, dans son examen, puiser dans les nombreux faits étonnants, troublants, scandaleux même qui ont émaillé ce pontificat. Était-il digne et convenable, pour un pape catholique, de recevoir les cendres sacrées de Shiva ? D'aller prier selon le mode juif au Mur des lamentations ? De faire lire l'épître en sa présence par une femme aux

seins nus ? Tant et tant de faits auraient pu être relevés qui, pour le moins, jettent une ombre sur ce pontificat et sèment le trouble dans toute âme vraiment catholique. Ces pages pourtant ne s'arrêteront pas à une dimension simplement factuelle, mais nous mèneront jusqu'au cœur du problème, en exposant ce qui constitua le point essentiel et l'axe du pontificat : « l'humanisme » de Jean-Paul II, ses présupposés avoués et ses conséquences inéluctables, « humanisme » dont l'illustration la plus marquante fut la réunion interreligieuse d'Assise en 1986. Et **si l'abbé de la Rocque nous présente sous trois chapitres distincts quelques-unes des principales raisons qui font obstacle à la béatification de Jean-Paul II, son analyse manifeste l'unité fondamentale de pensée et d'action de Karol Wojtyła dont, il faut malheureusement le reconnaître, la compatibilité avec la Tradition catholique est bien difficile à établir.**

A l'heure où le Siège apostolique s'apprête à renouveler le geste scandaleux posé par Jean-Paul II à Assise en 1986, les lignes qui vont suivre redoublent hélas d'actualité. Puissent néanmoins ces pages, porteuses de graves interrogations, éclairer les âmes de bonne volonté et faire briller aux yeux de beaucoup la foi catholique dans toute sa splendeur, sa force et sa douceur.

+ Bernard Fellay,
Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X

II/. Extraits du livre *Jean Paul II, doutes sur une béatification* publié chez Clovis :

I. Jean-Paul II et la vertu de foi (introduction du ch. I) - Évaluer l'héroïcité des vertus de Jean-Paul II revient à s'interroger sur la manière dont il a pratiqué la vertu de foi dans l'exercice de son ministère pétrinien. Il importe de vérifier s'il a fait tout ce qui était de son ressort – et ce jusqu'à l'héroïcité – pour que « l'Eglise du Christ, gardienne et protectrice des dogmes dont elle a reçu le dépôt, n'y change jamais rien, n'en retranche jamais rien ; mais [pour que] ce qui est ancien, qui a pris forme aux temps anciens et que la foi des Pères a semé, elle met[te] tout son soin à le polir et à l'affiner de manière que ces anciens dogmes de la doctrine céleste reçoivent l'évidence, la lumière, la distinction, tout en gardant leur plénitude, leur intégrité, leur caractère propre, et qu'ils croissent seulement selon leur genre, c'est-à-dire dans la même doctrine, dans le même sens, dans la même pensée. » (Pie IX, bulle *Ineffabilis Deus*)

Loin de conclure par l'affirmative, force est de constater que Jean-Paul II s'est comporté de manière autre. En nombre de points et en chacun d'eux à plusieurs reprises, ses propos en matière de foi se sont en effet révélés ambigus, voire équivoques. Il a en outre réinterprété le langage de la foi en plusieurs domaines, pour donner un sens nouveau à des mots anciens. Aussi est-il difficile de dire qu'en son enseignement habituel, Jean-Paul II a été un gardien et un protecteur héroïque des dogmes dont l'Eglise a le dépôt. Ne s'est-il pas lui-même posé en pionnier à la recherche de voies nouvelles ? Or il

s'avère qu'en cette recherche, nombre de ses assertions ne sont pas sans poser de graves questions à la foi catholique.

Sans prétendre à une recension exhaustive – travail qui dépasse le cadre de cette étude – il s'agit simplement de **mettre en évidence quelques-unes des graves interrogations que soulève l'enseignement de Jean-Paul II, suffisantes à elles seules pour remettre en cause une supposée héroïcité en matière de foi.** Traitant tour à tour de la manière dont Jean-Paul II a parlé de l'extension de la Rédemption, du baptême et du péché, les lignes qui suivent n'entendent donc pas enfermer Jean-Paul II dans un système hétérodoxe, au risque d'être injustes. Elles mettent simplement en évidence les graves erreurs que son enseignement habituel a véhiculées – même s'il lui est arrivé par ailleurs de rappeler une fois ou l'autre la vérité opposée.

II. Jean-Paul II et la vertu d'espérance (conclusion du ch. II) - Délaisant ce qu'il a appelé la dimension divine de la Rédemption, Jean-Paul II s'est distancé par le fait même de la dimension théologique de l'espérance. Plutôt que de se faire le messager de l'éternelle béatitude qui est la bonne nouvelle de l'Évangile, plutôt que de prendre pour critère de jugement et de gouvernement ce regard d'éternité, Jean-Paul II a pris pour axe fondamental de son pontificat une autre espérance. Centrée sur ce qu'il a dénommé la dimension hu-

maine de la Rédemption, cette espérance a pour objet l'édification de la civilisation de l'amour, pour moyen la prière considérée comme sentiment religieux – et par conséquent les religions prises dans leur pluralité et la liberté religieuse –, pour motif l'espérance dans l'homme.

Cette civilisation de l'amour, autrement dit l'unité de la famille humaine ici-bas, fut le moteur de ses grandes décisions pontificales. C'est pour ce motif que Jean-Paul II a voulu, d'une volonté personnelle très marquée, rassembler toutes les religions à Assise afin de valoriser la prière de chacun ; c'est pour ce motif qu'il a ensuite développé avec insistance, et souvent contre l'avis de la Curie, ce qu'il a appelé l'« esprit d'Assise ». Il l'a fait notamment à travers le soutien constant apporté à l'association « Hommes et religions » de la communauté Sant-Egidio. C'est encore ce même motif qui, selon les dires mêmes du pape, fut la raison principale de nombre de ses voyages ; citons à titre d'exemple son premier voyage en France, ses déplacements en Pologne, à Cuba, au Chili, ou encore sa visite aux indiens de Cuilapan, etc. Dans le même esprit, Jean-Paul II n'a pas hésité à nommer « pèlerinage » – c'est-à-dire à sacraliser – certaines démarches qui n'avaient que l'homme pour centre ; c'est ainsi qu'il s'est par exemple rendu en « pèlerinage » à Auschwitz, au mémorial d'Hiroshima ou sur les traces du passé spirituel de l'Inde. De la même manière, il a considéré avec insistance comme « pèlerinage » toute démarche de paix faite dans l'esprit d'Assise. Il s'est également rendu en « pèlerinage » sur les traces de l'héritage spirituel de Luther ou sur les pas de Mahatma Gandhi. C'est encore en conformité avec l'espérance qui était sienne que le pape proposa au monde certains modèles d'hommes ; soit que ceux-ci aient partagé avec Jean-Paul II son idéal – et l'on pense au Mahatma Gandhi ou à Martin Luther King par exemple – soit que Jean-Paul II ait comme déformé des figures catholiques pour les présenter principalement sous cet aspect. On pourrait en ce sens évoquer à titre d'exemple les morts d'Edith Stein ou de Maximilien Kolbe, ou encore la figure du cardinal Wyszyński. Il a encore redéfini profondément la notion même de martyr pour l'étendre à toute personne qui mourrait non plus en haine du Christ, mais en haine de l'homme ou de la liberté religieuse. C'est ainsi qu'il considéra comme martyrs les millions d'êtres humains morts dans les camps de concentration, victimes de la Shoah ou encore d'Hiroshima, qu'il fit établir un martyrologe œcuménique à l'occasion du jubilé de l'an 2000.

Ces quelques faits, pris parmi d'autres, manifestent l'axe fondamental d'un pontificat et l'espérance qui en fut la trame. Or cette espérance, loin d'être l'espérance théologique seule digne du nom de vertu, s'oppose en bien des points aux fondements mêmes de cette dernière. Loin d'être théologique en son objet ou dans ses moyens, elle l'est encore moins dans son motif. Croyant s'appuyer sur une anthropologie théocentrique, Jean-Paul II a au contraire pris pour fondement l'immanence vitale condamnée par le pape saint Pie X. Aussi **une telle espérance, qui éprouve bien des difficultés à**

échapper à la condamnation portée par le prophète Jérémie – « Malheur à celui qui met sa confiance dans l'homme » (17, 5) –, ne peut être donnée en exemple au peuple chrétien. En ce sens, béatifier Jean-Paul II ne reviendrait pas à donner la vertu pour modèle, mais à promouvoir une utopie.

III. Jean-Paul II et la vertu de charité (introduction du ch. III) - Dans son traité sur les béatifications et canonisations, le pape Benoît XIV explique quels sont les signes requis pour établir qu'un serviteur de Dieu a pratiqué la charité envers le prochain de manière héroïque. La charité héroïque suppose d'abord la charité commune et celle-ci s'exprime moyennant les œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle. Parmi les signes de la miséricorde spirituelle, on note les suivants : corriger ceux qui sont dans l'erreur et les remettre dans la voie du salut ; avoir soin du salut des âmes, et désirer pour ces âmes les moyens de salut que nous désirons d'abord pour nous-mêmes. La charité héroïque consiste à accomplir ces œuvres promptement, facilement et sans résistance, avec joie ; non pas de temps en temps mais souvent, même si les circonstances rendent difficile l'accomplissement de ces œuvres.

Or, la pastorale de Jean-Paul II ne permet pas d'entrevoir ce véritable zèle missionnaire. Son attitude au sein du dialogue œcuménique et interreligieux, loin de manifester une charité appliquée aux œuvres de miséricorde spirituelle, s'avère être fort différente du comportement que Notre-Seigneur Jésus-Christ a montré : « S'il a été bon pour les égarés et les pécheurs, Notre-Seigneur n'a pas respecté leurs convictions erronées, quelque sincères qu'elles parussent. » (Saint Pie X, lettre *Notre charge apostolique* sur le Sillon) En effet, Jean-Paul II a très souvent manifesté son respect pour les points de doctrine sur lesquels ses partenaires œcuméniques s'opposaient à la foi catholique. De plus, loin de leur rappeler avec toute la délicatesse requise la nécessité de la foi catholique pour être sauvé, il a souvent mis sous le boisseau le message de l'Eglise, voire l'a déformé. **Sa « charité » ne fut donc pas celle de la vérité. Par là même, elle s'est opposée ne serait-ce qu'à la charité commune.**

Parce qu'il serait long d'illustrer ce propos dans chacune des relations extra-ecclésiales de Jean-Paul II, seul l'exemple des relations avec le judaïsme sera développé ici. Symptomatique, cet exemple le sera pour deux raisons : tout d'abord parce que ce fut l'un des dialogues les plus développés par le pape Wojtyła – en raison peut-être de son expérience personnelle – et par là même celui sur lequel il s'est peut-être le plus souvent exprimé ; ensuite parce qu'en raison même du rapport que le judaïsme entretient avec l'Écriture, il y sera plus aisé de constater si, fort de ces Écritures, le pape défunt a exercé la charité de la vérité ou a, au contraire, mis la lumière sous le boisseau.

Vie spirituelle (1) : famille et vocation

A l'occasion de la Lettre sur les vocations n°19, publiée à Pâques 2011, M. l'abbé de Cacqueray analyse l'attitude des parents vis-à-vis de leurs enfants quant au possible « appel » de Dieu.

Après avoir indiqué certains excès blâmables, il s'efforce de définir l'attitude de parents vraiment catholiques : un texte à méditer en parallèle du celui sur la modestie (cf. p. 8), vertu essentielle à la préservation de la pureté chez les garçons, et donc condition de l'éclosion d'une vocation comme le rapportait en termes vifs M. l'abbé V.-A. Berto en 1969 déjà :

« Et quand ces garçons et ces filles seraient tous sans exception des héros et des héroïnes, qui résisteraient à toutes ces occasions et tentations (mais qui le croira ?), a-t-on le droit de les y précipiter, de les y maintenir ? « Et moi je vous dis que quiconque regarde une femme avec convoitise, a déjà commis la fornication avec elle dans son cœur. » Et réciproquement ! (...) **Nous pleurons sur l'innocence qu'on pourrait, sur les vocations qu'on ruine**, nous combattons selon nos forces, mais aussi nous prenons date, et nous en appelons solennellement à votre tribunal au Jour de votre colère. »

Le juste milieu, celui de la vertu, n'est pas facile à atteindre parce qu'il ne se trouve précisément qu'au bout des efforts incessants nécessaires à une âme pour devenir vertueuse. Il ne doit pas être confondu avec une sorte de médiocre compromis que l'on a passé avec ses passions. Au contraire, on n'y parvient qu'au prix d'un véritable sacrifice intérieur des désirs de son cœur pour ne plus rechercher et ne se tenir qu'à ce que Dieu veut. Cet équilibre, fruit conjugué de la grâce et des efforts de la volonté, inspire ensuite le regard catholique que l'on doit poser sur toutes choses. C'est en tâchant de s'en approcher toujours davantage que les parents chrétiens découvriront l'attitude convenable à l'égard des vocations susceptibles d'éclore dans leur foyer. Nous voudrions mettre d'abord en garde contre certaines manières qui, chez les parents, par excès ou par défaut, peuvent nuire à l'éclosion des vocations. Nous décrirons ensuite les comportements qui nous semblent justes.

I/. Les attitudes blâmables — Bien que la chose ait sans doute à peu près disparu aujourd'hui, il est quand même utile de relever que les parents ne doivent pas contraindre leurs enfants à entrer dans les ordres malgré eux. Une telle contrainte exercée sur des enfants serait évidemment coupable. Quel homme, en effet, a le droit d'imposer à son semblable des états de vie parfaits que Notre-Seigneur lui-même n'a indiqués que pour les conseiller aux âmes prêtes à s'y engager volontairement ?

Chez les parents, et sans doute plus spécialement chez quelques mères, il existe l'excès de tellement souhaiter qu'un enfant devienne prêtre, religieux ou religieuse qu'ils finissent par avoir la vocation « à la place de leur enfant ». Or il peut se trouver que l'enfant n'est en réalité nullement fait pour un tel état ou, s'il en possède les aptitudes, il peut être rendu fort mal à l'aise par les insinuations indiscrètes qu'il subit. Certes, le souhait, chez les parents, qu'un ou plusieurs de leurs enfants se consacrent à Dieu dans la vie ecclésiastique ou religieuse est louable en soi. Mais les parents doivent demeurer bien humbles et désintéressés en un domaine si délicat et ne pas chercher à persuader, par des incitations désordonnées, l'un de leurs enfants qui serait appelé.

A l'opposé, il existe aussi le défaut de ne pas vouloir que les enfants entrent dans les ordres ou

même de chercher à les en dissuader, par égoïsme, par dédain ou par incompréhension de la grandeur de la vocation, ou encore par crainte des épreuves de la crise de l'Église, crainte aussi du monde qui se montre si haineux envers le sacerdoce et la vie religieuse. Une telle attitude provient toujours d'un manque de foi, d'espérance ou de charité.

Il s'agit d'un manque de foi lorsque le sacerdoce et la vie religieuse n'ont pas été compris comme étant les voies les plus sublimes qu'il soit donné à l'homme de suivre sur la terre. Les parents, alors, en parlent avec négligence ou désintérêt et rien de ce qu'ils disent ne manifeste que les vocations ecclésiastiques ou religieuses sont les plus belles qui soient.

Il s'agit d'un manque d'espérance lorsque les sentiers de la perfection ont été convenablement repérés comme tels mais que la conscience de leurs difficultés amène à une crainte excessive de voir ses enfants s'y engager.

Enfin, il s'agit d'un manque de charité si, devant Dieu, par exemple, l'on fait passer l'espoir de la venue possible de petits-enfants, et que l'on décourage astucieusement un enfant pour des motifs en réalité personnels et égoïstes.

Sans aller jusque-là, des parents peuvent parler des prêtres et des religieux d'une façon si critique et si défavorable, devant leurs enfants, que leurs propos risquent de provoquer chez ceux-ci une résonance décisive qui les dégoûtera des plus beaux sentiers. Qu'il s'agisse de médisances ou de jugements hâtivement ou étourdiment répétés, ces paroles sont corrosives et peuvent fortement ralentir, contrarier ou empêcher le travail de la grâce dans les âmes. Il est encore possible qu'une atmosphère de critique permanente, auprès d'esprits aussi perméables que le sont ceux des enfants, les déforme si profondément qu'elle les rende inaptés à la vie sacerdotale ou religieuse.

Des parents peuvent également, tout en évitant ces jugements et en estimant comme très saints la vie religieuse et le sacerdoce, considérer que l'éclosion d'une vocation ne les concerne pas et que leur attitude doit être de toujours se tenir en retrait en laissant cette affaire entre les mains de Dieu, des prêtres et de leurs enfants. Il peut même se trouver qu'ils souhaiteraient de tout leur cœur

offrir l'un de leurs enfants à Dieu, qu'ils prient tous les jours à cette intention mais un excès de pudeur les intimide au point qu'ils estiment ne jamais devoir évoquer des questions aussi intimes. C'est là demeurer dans une trop grande réserve.

II/. L'attitude de parents catholiques — Des parents profondément catholiques doivent avoir le souci du recrutement sacerdotal et religieux, comme au reste tout membre de l'Église. Il faut des prêtres pour offrir le saint sacrifice de la messe et s'offrir pour le salut des âmes. Il faut des religieux pour vivifier l'Église par le trésor de leur vie de prières, d'immolation et de service.

Si les parents sont habités de cette vive intention, ils sont naturellement amenés à prier et à faire prier leurs enfants pour l'intention des vocations sacerdotales et religieuses et ils savent parler du sacerdoce et de la vie religieuse avec le respect et l'amour qu'ils méritent (cf. encadré ci-dessous).

Ils considèrent comme un grand honneur que Dieu daigne appeler l'un de leurs enfants à cette vie sacerdotale ou religieuse. Mais ils savent également que nul ne s'arroge cet honneur et que la mère des apôtres saint Jean et saint Jacques s'est montrée par trop indiscrette en venant réclamer à Notre-Seigneur les places d'honneur pour ses deux fils.

Les parents catholiques comprennent que l'éclosion des vocations passe par une vie familiale que domine vraiment la présence de Notre Seigneur Jésus-Christ et de sa sainte Mère. Leur règne peut être utilement rappelé par la cérémonie de l'intronisation et son renouvellement chaque année. Ainsi, Notre-Seigneur et la sainte Vierge président à la vie familiale par de belles représentations placées à l'honneur. Ils sont là pour rappeler l'honnêteté que doivent conserver les conversations. Ils sont aussi la référence pour le bon choix des livres et des différentes distractions des uns et des autres. Il suffit de penser à eux pour juger de la décence de la tenue et des comportements des membres de la famille (cf. vie spirituelle (2), p.8).

La journée d'une famille catholique se trouve scandée par le beau rythme des prières que préside le père de famille, et l'exemple des vertus parentales favorise leur pratique chez les enfants spontanément portés à imiter et à reproduire ce qu'ils voient.

La maman, plus proche des plus petits en-

fants, doit être attentive aux signes de l'éclosion de l'amour de Dieu, de Jésus et de sa Mère et les favoriser. **Elle ne recherche pas les confidences mais elle doit toujours être à même de les recueillir.** Peut-être que l'un ou l'autre lui confiera une aspiration d'enfant à devenir prêtre ou religieux. Qu'elle ne divulgue pas d'elle-même, si ce n'est à son mari, cette parole souvent profonde.

Mais qu'elle ne s'en émeuve pas non plus comme s'il s'agissait d'un oracle. Devant toujours être écoutées avec respect, ces paroles ne sont cependant pas infaillibles. Rien ne serait plus dommageable, en tous les cas, que commencer à traiter l'enfant différemment des autres et à le regarder d'un œil plus tendre ou plus exigeant après ce genre de confiance !

En revanche, la maman peut rechercher, avec beaucoup de tact et de discrétion, ce qui pourra favoriser l'orientation de ce cœur d'enfant. Il est possible que, dans certaines occasions, le petit en parle ; dans d'autres cas, son mari ou elle-même aura peut-être à en prendre l'initiative.

Vis-à-vis de tous leurs enfants, les parents s'efforceront que soit offerte la possibilité de se rendre à de belles cérémonies comme celles d'une prise d'habit ou d'une ordination sacerdotale. Ce pourra être l'occasion de leur montrer ce que sont un séminaire ou un monastère.

Il est également nécessaire que les parents acceptent le choix des écoles hors contrat, vraiment catholiques, pour trouver le complément indispensable dont ils ont besoin dans l'éducation de leurs enfants.

Au père de famille, il appartiendra plus naturellement, lorsque les enfants seront plus âgés, de rappeler à chacun la nécessité de se poser la question de l'état de vie, et d'évoquer la supériorité de la vie sacerdotale et consacrée sur les autres états de vie. La retraite spirituelle constitue un excellent moyen pour prendre une bonne décision.

Cependant, terminons en disant que toute cette vie catholique ne produira bien ses fruits et ne donnera ses vocations que si le terreau naturel de la famille est lui-même bien équilibré par la stabilité de la famille, la fidélité des époux l'un à l'autre, leur juste complémentarité dans l'éducation des enfants et leur fidélité à leurs devoirs d'état.

Abbé R. de Cacqueray
Supérieur du district de France

La croisade pour les vocations

Inscriptions : Maison Saint Pie X — Croisade Vocations — 11, rue Cluseret — 92280 Suresnes Cedex

Lancée il y a 20 ans, la *croisade de prières pour les vocations sacerdotales et religieuses* s'adresse à toute personne, adulte comme enfant, acceptant de s'engager à :

- réciter chaque jour pendant un an au moins une dizaine de chapelet à cette intention (ce peut être une dizaine du chapelet quotidien) ;
- ajouter à la fin des prières du matin et du soir les invocations suivantes : « *Seigneur, donnez-nous des prêtres. Seigneur, donnez-nous de saints prêtres. Seigneur, donnez-nous beaucoup de saints prêtres. Seigneur, donnez-nous beaucoup de saintes vocations religieuses. Saint Pie X, priez pour nous.* »

Vie spirituelle (Z) : la modestie chrétienne

Pour souligner l'importance de la modestie chrétienne à l'approche des fortes chaleurs, nous reproduisons un article publié l'an passé, en juin 2010, dans le bulletin n° 219 du prieuré Sainte-Anne de Lanvallay. Les lecteurs et lectrices n'y trouveront pas autre chose que les rappels réguliers que nous leur faisons à ce sujet... avec cet avantage pour nous de ne pas être directement en jeu dans les commentaires, qui ne manqueront pas - quoiqu'ils n'aient pas lieu d'être !

Puissions-nous tous avoir l'intelligence de la Foi et de la Morale, ou à défaut, la sagesse de s'y soumettre humblement par charité pour le prochain : « Celui qui scandalisera un seul de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui pendît au cou une meule de moulin et qu'on le jetât au fond de la mer. » (Math. XVIII, 6) Que dire de celui - ou de celle, qui porterait la responsabilité de la perte d'une vocation que Dieu se réservait pour sauver les âmes !

C'est bientôt l'été et les vacances. C'est pour tous synonyme de détente et de repos. Pourtant ce ne doit pas être une période de laisser aller et de négligence notamment en ce qui concerne la tenue vestimentaire. Sachez vous discipliner et ne cédez pas à l'esprit du monde qui est contre le Christ parce qu'il ne le comprend pas.

Dans l'habillement il faut normalement savoir prendre les usages ordinaires du pays où l'on vit, pourvu que ce soit compatible avec les principes de la modestie chrétienne. Certes, la manière de s'habiller évolue avec le temps mais un chrétien sérieux doit savoir repérer instinctivement ce qui éloigne de la bienséance.

Sans que cela soit systématiquement indécemment, il n'est pas convenable que les femmes portent un pantalon. Mais nous savons qu'aujourd'hui il est difficile que toutes les femmes comprennent un tel langage, aussi nous ne voulons pas développer ce sujet. En tous les cas, pas de robe pour les hommes, sauf les prêtres qui ont une soutane et les Ecossais qui ont droit au kilt (c'est ainsi, il y a toujours des exceptions).



Il va de soi que les règles concernant le vêtement sont encore plus sévères lorsqu'on se trouve dans une église ou que l'on assiste au Saint Sacrifice de la Messe.

Sur la question du voile, on ne peut nier qu'il y a une volonté de l'Eglise très ancienne et très constante qui n'est donc pas un effet de mode. C'est à cela qu'il faut simplement se soumettre. **C'est donc plus une affaire de volonté que d'intelligence.** Voilà pourquoi dans ce domaine il faut bannir questions et objections et s'efforcer de pratiquer ce qui est demandé.

Retenons en passant qu'une belle chevelure chez une femme n'est certes pas un péché, mais dans une église on doit privilégier tout ce qui favorise l'humilité et le recueillement.

Il est certain qu'une femme qui cherche à attirer les regards sur soi ne se voilera pas la tête, mais il est bien sûr faux de conclure hâtivement que tou-

tes les femmes qui ne sont pas voilées à l'église cherchent à attirer sur elles les regards. Il peut y avoir d'autres motifs et, surtout, celles qui n'ont jamais été habituées à mettre un voile auront beaucoup de mal à s'y mettre. Elles trouveront quantité de bonnes raisons pour refuser cette contrainte. C'est ainsi ; mais ce n'est pas du tout étonnant : la vie chrétienne est aussi faite de bonnes habitudes et les mauvaises sont un obstacle réel au progrès spirituel.

Le but recherché dans ces règles c'est la modestie et manifester une certaine différence respectable entre les hommes et les femmes. Sans vouloir trop détailler les choses, sachez vous rappeler les premiers chrétiens qui vivaient dans une société païenne et corrompue. Ils ont su par la modestie chrétienne communiquer le respect des personnes. Les premiers chrétiens n'ont pas cherché systématiquement à faire le contraire des païens, souvent ils adoptaient leur manière de faire s'il n'y avait pas péché.



Ce qui est indécent est toujours choquant ; ce qui est inconvenant ne l'est pas tout à fait mais presque.

Ordinairement on peut dire qu'il n'y a pas de tenue choquante dans nos chapelles, mais cela arrive parfois. C'est inévitable, dit-on. Mais c'est déjà trop. C'est aux prêtres surtout (mais pas toujours) à faire des remarques mais ils ne peuvent pas les faire tout le temps et à tous et en toutes circonstances. Au moment de la communion par exemple, il est parfois difficile de faire une remarque à une personne qui est mal habillée. Mais cela peut arriver que la communion soit refusée.

Les tenues inconvenantes sont aujourd'hui plus fréquentes que par le passé. Lorsque ce qui est inconvenant se multiplie et se généralise dans nos chapelles, on en arrive à une situation choquante et ce sont les personnes saines qui deviennent bizarres parce qu'elles sont l'exception.

Il faut donc éduquer à la modestie et reprendre les bonnes règles qui peuvent y conduire.

L'œuvre des Foyers adorateurs

Renseignements : Prieuré Saint-Dominique — 2245 avenue des Platanes — 31380 Gagnague

Fondée il y a dix ans, pour former une chaîne de prières à l'intention des prêtres, « l'œuvre des Foyers adorateurs a pour but principal la sanctification des prêtres » (extrait des statuts de l'œuvre).

A l'heure actuelle les foyers adorateurs en France sont au nombre de 1167, répartis en 31 groupes, soit plus de 3600 âmes.

Le mariage chrétien : chemin de perfection (9)

Neuvième méditation : *Pour les temps d'épreuve*

Ce sacrement est grand — témoignage d'un foyer chrétien.

A. Christian — 1938

« Frères, le temps s'est fait court ; il faut donc *que ceux qui ont des femmes soient comme n'en ayant pas* ; ceux qui pleurent comme ne pleurant pas, ceux qui se réjouissent comme ne se réjouissant pas, ceux qui achètent comme ne possédant pas, et ceux qui usent du monde comme n'en usant pas ; *car elle passe*, la figure de ce monde. »

N'est-il pas vrai qu'elle sonne étrangement dans nos foyers cette parole de saint Paul ? Ce thème du monde qui passe, si commun dans la prédication chrétienne, est pourtant bien familier à notre esprit ; si familier qu'il ne nous vient plus guère à l'idée d'en tirer les conséquences logiques et pratiques pour notre vie. Mais le réalisme impitoyable de saint Paul, les précisions qu'il apporte, nous déconcertent et jettent en nous une lumière troublante. Certes, il est difficile de lire cette phrase : « Que ceux qui ont des femmes soient comme n'en ayant pas », sans être frappé au cœur. Il est difficile ici de s'abuser par l'irréalisme vague des formules. La terrible parole est là ; il nous faut prendre position ; impossible de nous dérober.



Comme elle nous est dure, cette parole qui vient troubler notre quiétude familiale ; comme elle vient projeter sur notre bonheur l'impitoyable lumière de la vérité ! Elle nous montre avec évidence que cette paix dont nous jouissons dans notre foyer, paix chrétienne, croyons-nous, est bien factice, bien suspecte ; qu'elle n'est guère la paix des âmes données au Christ. Elle nous fait sentir à quel point ce bonheur conjugal et familial, cette stabilité, sont *notre bonheur, notre stabilité...* Et elle nous rappelle à la réalité que nous ne voulons pas voir : « Viendra le jour où tout cela sera ébranlé, et l'on verra si la maison était construite sur le roc ou sur le sable. »

Objecterons-nous que le détachement total des biens humains n'est requis que de ceux que leur vocation appelle hors du monde ? La parole est là : « Que celui qui a une femme... » **Essaierons-nous pharisaïquement de mettre l'Apôtre en contradiction avec Notre-Seigneur qui recommande l'union conjugale la plus étroite ? Mais saint Paul ne le dit-il pas lui-même dans cette même épître ? Il n'a donc pas voulu détruire l'affection conjugale, lui qui l'a chantée en termes si beaux, si chaleureux... Il ne nie pas « les valeurs familiales ». Il veut seulement que nous leur donnions leur place exacte, leur exacte destination ; que nous n'en fassions pas une fin ; que nous ne devenions pas des installés.** Il nous demande de lutter de toutes nos forces contre cet instinct charnel qui nous fait nous attacher toujours à ce que nous possédons en ce monde, au dé-

triment des valeurs éternelles et de l'amour de Dieu.

Et certes, n'est-il pas vrai que notre vie familiale est loin d'être en vérité le développement d'une vocation ? Faisons un lucide retour sur nous-mêmes. Cette farouche ténacité à rétablir une stabilité toujours menacée, est-elle l'expression d'une foi vraie, d'une vraie confiance en Dieu, d'un vrai désir de servir ? Cet amour conjugal, — où, sans doute, la vie spirituelle tient une place importante, mais sert plutôt à le consolider, à lui redonner une certaine ferveur, qu'à le purifier et le soumettre à Dieu — **cette union si belle, que les autres admirent de l'extérieur, n'est-elle pas, en définitive, l'harmonieuse conjugaison de deux égoïsmes qui se nourrissent l'un de l'autre, plutôt que l'épanouissement de l'amour vrai en Dieu que, seuls, permettent le sacrifice, la lutte, le dépassement de soi ?** Et ces joies familiales ne sont-elles pas faites surtout du confort que nous nous sommes donné, des aises qu'il nous procure ; de notre jeunesse, de notre belle santé, de l'absence plus ou moins grande des soucis du pain quotidien qu'une situation relativement favorisée nous épargne ? Nos enfants sont en bonne santé ; ils sont jeunes encore peut-être et, jusqu'à présent, ne nous ont apporté que les joies ineffables de l'enfance qui s'éveille...

Mais viendra le jour où tout ce bonheur et cette paix passeront au feu de l'épreuve. Viendra le moment où notre famille croîtra, où nos enfants commenceront à manifester leur personnalité ; viendra le temps où ils entreront à leur tour dans la vie. Alors, la crainte, les inquiétudes, les soucis, commenceront à assiéger notre âme. Dans certaines familles aussi, très tôt, l'épreuve viendra s'abattre sur l'un ou sur l'autre. Et sur toutes, un jour peut-être, se déchaînera un de ces terribles cataclysmes qui mettent en péril les fondements mêmes d'une civilisation. Et la belle quiétude s'en ira. La tempête soufflera sur le toit familial. Peut-être faudra-t-il se disperser. Finis les jours heureux où la communauté s'épanouissait dans la joie d'une vie harmonieusement réglée !... Et l'âme qui, hier encore, se reposait dans une prière paisible et un agréable recueillement, aujourd'hui bouleversée, désaxée, ne saura même plus prier : ou, si elle se tourne vers Dieu, ce sera comme les apôtres affolés : « Seigneur, sauvez-nous, nous périssons ! » Alors, comme nous la sentions trompeuse cette belle paix dont nous jouissions ! Comme elle nous paraîtra factice, notre sérénité d'hier ! Irréalistes, nos profondes méditations ! « Les vents sont venus... et ils ont ébranlé la maison... » Heureux encore si celle-ci ne s'effondre complètement, et si notre âme écrasée ne tombe

pas dans le désespoir, la révolte, ou cette terrible apathie des êtres brisés que rien ne peut ranimer !

Cela, nous l'entrevoions parfois, quand une petite difficulté vient troubler quelque temps notre sérénité. Mais la vie recouvre bien vite tout cela, avec ses fluctuations de réussite et d'échec. Aussi chacun ne s'acharne-t-il que davantage à boucher les voies d'eau du navire menacé, tendu vers les possibilités humaines de renflouement, de consolidation. Instinct étrange de l'homme, qui le pousse à toujours se refaire une stabilité à travers les destructions et les désastres. Besogne vaine lorsqu'elle absorbe le meilleur de ses forces et lui fait oublier son âme.

Personne, pourtant, n'évitera l'inévitable, car il viendra, ce jour de la séparation, avant l'éternelle réunion. Puisse notre âme n'en être pas troublée. Mais puissent nos affections familiales en être si purifiées et si « exaltées » qu'elles s'intègrent entièrement dans notre amour de Dieu, nous redonnant comme une nouvelle et précieuse ferveur...

Cela, il importe de ne pas se le dissimuler. Il ne s'agit pas de gâcher notre « bonheur » par des méditations moroses ; il s'agit de nous rendre compte que la vie est un grand drame ; **il s'agit de voir la vérité, et de comprendre que notre vie familiale, malgré ses apparences, est loin encore, peut-être, de posséder l'assise d'une œuvre fondée essentiellement sur Dieu.** L'amour du Christ, quelles que soient les vocations, a, pour tous ceux qui veulent y répondre, les mêmes exigences fondamentales : celui qui prétend éviter la croix et ramener la vie chrétienne à une harmonieuse conciliation de l'Évangile et du « monde » se condamne à toutes les faillites.

Mais à ceux qui auront répondu généreusement aux appels de Dieu, il leur sera demandé peut-être davantage encore. Sans doute, ils seront sortis assez tôt du mirage de bonheur humain et des tentations subtiles d'embourgeoisement pour n'être pas surpris au jour de la débâcle. Mais ils auront peut-être caressé ce rêve si beau, si légitime, de réaliser dans leur foyer une vie familiale vraiment chrétienne, une vraie communauté spirituelle, où, chacun aimant et servant Dieu, l'on pourrait vivre un peu cette vie de Nazareth qui sanctifie chacun par l'effort de tous, dans les souffrances et les joies communément partagées. Sans doute, cette vie idéale, si belle et si exaltante, il sera donné à quelques-uns de la réaliser pleinement. Mais beaucoup resteront en chemin sans atteindre cette harmonieuse stabilité qu'ils avaient tant désirée. Certains y parviendront, mais là encore leur sécurité intérieure sera de courte durée. Et ce ne sera pas un mal : il est une espèce d'embourgeoisement spirituel aussi subtil, aussi dangereux que l'autre... Que de fois Dieu a brisé en plein élan une vie d'apôtre et de saint... Ne nous laissons donc pas abuser par le rêve des réalisations, si chrétiennes, si nécessaires, si urgentes qu'elles puissent paraître. **Il nous est sans doute moins demandé de faire ici-bas des réalisations que de suivre généreusement les impulsions de la grâce. L'échec apparent de la**

croix n'est-il pas souvent plus fécond que la plus brillante des réussites ? Si un jour l'épreuve fond sur notre foyer en pleine croissance spirituelle, puissions-nous, comme le firent nos aînés, les Lambry, les Dupouey, accepter la dislocation de notre communauté familiale avec une grande foi. Puissions-nous, en dépit des apparences destructrices, croire qu'il est mieux ainsi pour les âmes qui nous sont chères, pour nous-mêmes, et pour le bien de beaucoup d'autres !



Méditons souvent la parole de saint Paul : « Frères, le temps s'est fait court. » Quand nous l'aurons bien comprise, quand notre foi sera ce qu'elle doit être, nous regarderons d'un autre œil l'avenir. Nous comprendrons qu'il ne faut pas nous laisser endormir dans la prospérité de notre famille. Nous n'oublierons jamais que nous ne sommes en ce monde que des voyageurs. Nous imiterons les oiseaux du ciel, qui accrochent leur nid à l'arbre pour un printemps et sont prêts à partir quand vient l'hiver.

Nous comprendrons alors, à la lumière de notre foi, que les familles particulièrement éprouvées, et qui savent profiter de ces épreuves pour se détacher intérieurement de tout ce qui n'est pas Dieu, pour fonder en vérité leur vie conjugale et familiale sur la volonté de Dieu — nous comprendrons que ces familles reçoivent là de grandes grâces. Ainsi la maladie aide-t-elle souvent les âmes généreuses à monter vers la sainteté.

Nous comprendrons qu'il est important de nous préparer aux épreuves qui s'abattront un jour sur nous, afin que nous ne soyons pas écrasés par elles, mais que nous puissions, au contraire, les transformer en fruits de sainteté.

Nous verrons qu'il importe, dès maintenant, de nous mettre à l'œuvre, de pratiquer un vrai détachement, d'être vigilants et généreux. Sans doute, la vie familiale ne favorise guère ces dépouillements caractérisés, apparents, de ceux dont la vocation est purement contemplative. La nôtre nous demande de vivre dans le monde. Il nous faut y vivre comme vit le riche : en « esprit » de pauvreté... Certes, il est bien difficile de vivre en esprit de détachement dans la possession réelle de toutes choses : d'avoir une femme, des enfants, un foyer « comme n'en ayant pas »... Il est difficile aux époux de s'aimer en Dieu, et de ne pas se laisser prendre aux illusions de la chair. Il leur est difficile de ne pas tomber dans cette si commune idolâtrie maternelle ou paternelle. Difficile, non impossible, avec la grâce de Dieu et une vraie bonne volonté.

Dès maintenant déjà, que d'efforts ils peuvent faire pour se mettre dans cet « état de vigilance » sans lequel il n'est pas de vie chrétienne profonde ! Qu'ils ne se contentent pas d'une pharisaïque observance des préceptes, et résistent de toutes leurs forces à cette tendance plus ou moins consciente qui, avec une tenace persévérance, nous fait chercher dans les choses, qui ne nous parais-

sent pas strictement interdites, une compensation pour notre instinct de jouissance et d'égoïsme. Qu'ils ne regardent même pas la pratique des conseils comme un « supplément », qu'ils pourraient retrancher si la vie se faisait trop dure et la porte trop étroite ; qu'ils ne marchandent pas leur don de soi au Seigneur. Qu'ils avancent résolument dans la voie large et généreuse de l'amour, qu'ils ne voient pas dans la chasteté, la pauvreté, l'esprit d'apostolat, l'apanage exclusif des moines et des prêtres. Qu'ils se refusent à laisser pénétrer dans leur foyer l'esprit du monde, avec ses vaines ambitions de termitière ; qu'ils sachent pratiquer cet esprit d'imprévoyance qui est le véritable esprit de prudence et de sagesse. Que leur famille soit vraiment pour eux l'œuvre de Dieu. Que leur foyer soit comme ces chapelles paisibles enfouies dans les grandes villes trépidantes : on y entre, et le tumulte du dehors s'évanouit. L'âme dépose son accablant fardeau de soucis ; une douce paix la saisit ; elle sent la mystérieuse présence du Seigneur, et redécouvre le sens profond de sa vie, qu'en proie aux vaines agitations elle avait un instant perdue. Alors, ils trouveront déjà ici-bas une autre stabilité, la sta-

bilité de ceux qui ont mis en Dieu toute leur espérance. Et rien ne leur ravira leur joie.



Mon Dieu, gardez-nous de faire de notre vie chrétienne un moyen d'embellir notre vie familiale ; un moyen de donner à des choses prosaïques une agréable note d'éternité. Un moyen de nous servir, au lieu de servir... Aidez-nous à ne pas nous laisser bercer par la stabilité et le bonheur tranquille de notre foyer. Que nous gardions toujours au plus profond de notre âme le sens de l'éphémère, non pour nous plonger dans un pessimisme déprimant, mais pour accomplir notre œuvre familiale avec un grand esprit de foi surnaturelle, de détachement intérieur dans votre amour... Ne nous laissez pas submerger par les soucis de chaque jour, les tâches plus ou moins puérides et matérielles. Gardez-nous des idolâtries familiales, avouées ou secrètes. Aidez-nous à sanctifier nos affections. Consacrez-les. Afin que toute notre vie familiale soit pour nous un moyen efficace de nous rapprocher de vous, et de rayonner votre Christ dans le monde.

« *Vrai Roi dans cette Hostie* »

La colonne des pèlerins se forme autour de la cathédrale. Les régions de France se regroupent : « Languedoc, derrière les bannières ! », les nations amies s'intercalent au milieu de la cohue : « Plus vite les Suisses ! ».

La messe vient de se terminer et un prêche enflammé a lancé les pèlerins sur les pistes qui conduisent au Cœur adorable de Jésus : « Dieu le veut ! ».

La lourde Croix est portée en tête par les volontaires et trace le chemin comme l'aiguille de la boussole. L'avant-garde est constituée par une troupe d'élite en uniforme scout. La statue de Notre-Dame assure la protection.

Les kilomètres commencent leur longue litanie. Les pieds font mal, le sac pèse plus lourd, la chaleur se fait pesante, accablante même l'après-midi. Les chants et les dizaines égrenées sur les chapelets, fermement tenus en main comme des armes, viennent heureusement distraire les pèlerins de leurs petites souffrances, qu'il faut offrir pour le vœu qu'on a fait, pour la personne dont on porte les intentions. Et puis il règne une telle atmosphère de chrétienté, de charité fraternelle, avec des exemples si édifiants qu'on se sent porté vers le but à atteindre.

La pause est bienvenue, permettant aux éclopés de se faire soigner par les hospitalières, aux assoiffés de se désaltérer auprès des porteurs d'eau. Mais il faut déjà se relever, mettre un pied devant l'autre et recommencer, marcher, marcher encore, marcher toujours en direction du cœur aimant de Jésus. Marie est invoquée pour nous porter secours, sur cette piste qui semble interminable, à travers champs, bois et villages. Et voilà que la pluie tombe ; floc pour le pied gauche, floc pour le pied droit, floc, floc, floc...

Enfin le bivouac : un immense camp de tentes, comme celui d'une armée en déplacement. Les rires et les conversations joyeuses fusent autour d'un bouillon réconfortant préparé par les cantinières, accompagné d'un quignon de pain.

Le lendemain, il faut repartir dans la brume matinale. Le corps ankylosé garde le souvenir de la motte qui a poussé sous le duvet, le cerveau ressasse en boucle les ronflements sonores du voisin de tente. Les ampoules des pieds clignent, histoire de participer. Mais le spectacle de la colonne qui s'étire vers l'avant, vers l'arrière, immense, réjouit les âmes. Elle est surmontée d'oriflammes qui ondulent dans le vent. Les chapitres conservent les distances, pour parer aux embuscades du Malin, et nos abbés marchent dans les intervalles pour donner le sacrement de pénitence à ceux qui montent au combat contre l'Ennemi.

Ce soir, ce sera la messe dominicale sous la voûte des peupliers et nul doute que Monseigneur parviendra à galvaniser les ardeurs avant la journée de demain, qui verra notre entrée triomphale dans La Ville, en procession derrière le Saint-Sacrement, comme pour la délivrer de ses démons.

Non il ne s'agit pas d'une colonne de vendéens partant attaquer Saumur, ni des Croisés en route pour libérer Jérusalem. C'est l'aventure que s'approprient à vivre durant la Pentecôte les élus du...

Pèlerinage du Sacré-Cœur, de Chartres à Paris.

Pentecôte 2011 — 11, 12 et 13 juin

Chronique de mai 2011

C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau ! Temps où tout nous invite à intensifier notre dévotion envers Notre Dame et implorer ainsi sa protection sur notre paroisse : les fleurs éclosent, les moissons approchent, le soleil d'été se fait plus que jamais sentir et surtout le Supérieur Général de notre Fraternité nous invite à nous lancer dans une nouvelle croisade pour l'Eglise. Courage car le printemps marial annonce l'été du renouvellement de la face de la terre... par le rosaire ! La paroisse propose alors aux fidèles de réciter le chapelet le matin à la chapelle des Carmes pour le mois de mai : certains y sont assidus, ce qui est édifiant ; d'autres hésitent à prendre cette bonne habitude. Pourtant, honorer Notre-Dame, n'est-ce pas une des meilleures façons de commencer sa journée ?

C'est en ce début du mois de mai que MM. les abbés de Villemagne et de Sivry rentrent de leur session de théologie. Ils ont pu retourner sur les bancs de l'école (de l'autre côté cette fois-ci !) et approfondir leurs connaissances de la Sainte Ecriture.

M. l'abbé de Sivry anticipe la fin de cette session. Mauvais élève ? Sans doute, mais pour une noble cause ! En effet, le vendredi 6 mai, il recevait les consentements de Monsieur Romain Grenet et Mademoiselle Anne Robiez en la chapelle Saint-Joseph-des-Carmes. De nombreuses personnes se déplacent pour s'unir à la prière et l'action de grâces des nouveaux époux. Une famille de plus orne notre paroisse. Prions pour ce futur foyer afin que la sainte Famille le bénisse et forme en lui de nouveaux adorateurs de Dieu pour Son Règne !

Le lendemain, M. l'abbé Verdet, prieur de Bordeaux, prêche notre récollection paroissiale. Nous profitons de ces moments privilégiés d'union et d'intimité avec Notre Seigneur pour faire le point sur l'œuvre de notre sanctification. Avec courage et persévérance !

Vendredi 20 mai, M. l'abbé Marcille célèbre une messe des messieurs devant... trois messieurs et une dame. Les mamans, le mardi 24 mai, ont été plus ferventes à l'occasion de la dernière « messe des mamans » de l'année scolaire. Que les hommes se ressaisissent de peur de reproduire ce que les évangelistes constataient déjà au pied de la Croix : un seul homme et quatre saintes femmes. L'Eglise pour laquelle nous prions a besoin de saints chefs de famille. Mais cela passe d'abord par une solide vie spirituelle : on ne peut donner que ce que l'on a !

Mardi 24 mai, l'école Saint-Dominique-du-Cammazou effectue son pèlerinage traditionnel au « Seignadou », renouvelant son action de grâce à la Vierge Marie et saint Dominique par qui, grâce au rosaire, cette terre a été sanctifiée. Nos dominicaines, avec le même zèle que leur fondateur, continuent leur apostolat si fructueux pour l'Eglise et les familles.

Nous ne pouvons achever cette chronique sans mentionner tous les préparatifs d'un anniversaire important : les trente ans de l'école Saint-Joseph-des-Carmes. Evènement incontournable lorsque l'on considère tout le travail effectué durant ces années par tant de personnes avec les fruits qui en sont sortis : vocations sacerdotales et religieuses, chefs de famille, conversions d'âmes etc. Nous ne remercierons jamais assez toutes les personnes qui discrètement œuvrent pour notre école. *Le Seignadou* fera un recensement plus détaillé de cet anniversaire dans le prochain numéro. Patience !

En attendant, mentionnons les multiples répétitions du spectacle équestre orchestrées principalement par le Frère Jean-Baptiste et messieurs Robert et Romain Grenet, ainsi que toute la préparation des costumes dont la palme revient à mesdames Thomas, P. Grenet, Pieronne et B. Orgeret. N'oublions pas les décors sous la direction de Gabriel Lundi, la sono, le scénario produit par deux Terminales et Mme Garnaud. Autre moment fort de la journée : le diaporama réalisé à partir des archives par MM. Burguburu et Rivière. Merci aussi à M. et Mme Joël Cabaye ainsi qu'aux familles Paillez et Pessot pour la préparation des nombreux repas. Et tous ceux que l'on oublie forcément en pareil cas... Qu'ils veuillent bien nous excuser, et soient assurés de nos prières reconnaissantes !

Anniversaire des trente ans de l'école ; mais également, faut-il le dire ?, des cinquante ans de notre directeur, M. l'abbé Le Noac'h, et des quarante ans du Frère Jean-Baptiste. Mais toujours aussi jeune ! Prions bien pour eux et sachons les remercier du dévouement qu'ils continuent à manifester pour notre école. *Ad multos annos !*

Nous remercions, enfin, nos bienfaiteurs qui ont permis, ce dernier mois, l'acquisition des chandeliers de la chapelle, proportionnés au nouvel autel, et l'achat d'un nouveau minibus en remplacement de celui dont les années et l'usure ont eu raison. Toute la communauté les assure de leurs prières. Sans eux, l'école ne serait encore qu'un simple domaine agricole... mais sûrement avec de bons pasteurs et un bon troupeau. Quand même !

Au lendemain du mariage d'Anne et de Romain, Mme Robiez et Mme Grenet remercient tous ceux et celles qui ont participé à la préparation et au bon déroulement de cette belle fête : beauté de la Messe et sérieux des servants de Messe, musiciens et choristes, fleuristes et bricoleurs, cuisinières de tous âges, serveuses et serveurs, dévouement et délicatesse des Frères, meneur d'attelage, cheval et poneys. Faisaient aussi partie du cortège, la bonne humeur, la patience et l'amitié. Que chacun trouve ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Horaires des chapelles

Saint-Joseph-des-Carmes

11290 Montréal - 04 68 76 25 40

Le dimanche : Messes 7h45 et 11h00

Confessions 10h30

Rosaire partiel 18h00

Vêpres et Salut 18h45

Complies à 20h50

Le samedi : Confessions de 16h00 à 17h00

En semaine de période scolaire :

Messes 6h45 et 11h40,

ainsi que 10h40 les lundi et jeudi

Salut du St Sacrement le jeudi à 19h10

Chemin de Croix le vendredi à 19h10
(sauf Mois du Rosaire et Temps Pascal)

Chapelet les autres jours

Complies à 20h50

En semaine hors période scolaire :

Messes : 7h45 et 11h40

Vacances scolaires :

Messe : 7h45 en principe

Chapelet, Salut du St Sacrement et

Chemin de Croix à 19h00 (en principe)

Saint-Dominique-du-Cammazou

11270 Fanjeaux

Tel-Fax Aumônerie 04 68 24 60 33

Dimanche et fêtes : Messe chantée à 9h30

Période scolaire :

- Lundi et samedi 8h00

- Mardi à vendredi 7h15 et 11h30

☞ Jours de messe chantée,
une seule messe à 11h00

Congés scolaires :

messe à 8h00 tous les jours

Confessions pour les fidèles :

Samedi :

- après l'action de grâce
de la messe de 8h00

- de 17h30 à 19h00

Dimanche :

de 8h30 à 9h20



HONORAIRES DE MESSES

1 MESSE : 16 €

1 NEUVAIN : 160€

1 TRENTAIN : 640 €

Prochaines activités — dates à retenir

- **Judi 02 juin 2011 — Ascension de Notre Seigneur : horaires du dimanche**
- **Samedi 04 juin 2011**
 - 10h30 aux Carmes : conférence spirituelle par M. l'abbé de Villemagne, suivie du chapelet et du 1/4 d'heure de méditation (1^o samedi du mois)
 - 20h30 aux Carmes : représentation théâtrale du *Médecin malgré lui* de Molière (cf. p. 2)
- **Mardi 07 juin 2011 aux Carmes : adoration perpétuelle de la FSSPX de 16h00 à minuit (cf. p. 2)**
- **Dimanche 12 juin 2011 — Pentecôte : une seule messe basse aux Carmes à 11h40**
- **Mardi 21 juin 2011 — 10h00 : messe de clôture aux Carmes et journée des prix**
- **Mercredi 29 juin 2011—ordinations au diaconat et à la prêtrise à Ecône**
- **Vendredi 01 juillet 2011 — 11h00 aux Carmes : première messe de M. l'abbé François Delmotte**
- **Samedi 02 juillet 2011—11h00 aux Carmes : première messe de M. l'abbé Amaury Graff**

Ephémérides du mois de juin 2011

			Confessions	Messes
mer 1	Vigile de l'Ascension, Mém. de Sainte Angèle Mérici, Vierge	2ème classe, blanc		
jeu 2	Ascension de Notre-Seigneur,	1ère classe, blanc		Horaires du dimanche
ven 3	Sainte Clotilde, Reine, Veuve	3ème classe, blanc		11h40 messe basse
sam 4	Saint François Caracciolo, Confesseur	3ème classe, blanc	11h00 : ab. de Villemagne 16h00 : abbé Marcille	
dim 5	Dimanche après l'Ascension,	2ème classe, blanc		Communions solennelles : messe à 10h30
lun 6	Saint Norbert, Evêque et Confesseur	3ème classe, blanc		
mar 7	De la férie,	4ème classe, blanc		
mer 8	De la férie,	4ème classe, blanc		
jeu 9	De la férie, Mém. de Saints Prime et Félicien, Martyrs	4ème classe, blanc		
ven 10	Sainte Marguerite Reine, Veuve	3ème classe, blanc		
sam 11	Vigile de la Pentecôte,	1ère classe, rouge	16h00 : ab. de Villemagne	
dim 12	Dimanche de la Pentecôte,	1ère classe, rouge		Une seule messe à 11h40
lun 13	Lundi de la Pentecôte,	1ère classe, rouge		
mar 14	Mardi de la Pentecôte,	1ère classe, rouge		
mer 15	Mercredi des Quatre-Temps de Pentecôte,	1ère classe, rouge		
jeu 16	Jeudi de la Pentecôte,	1ère classe, rouge		
ven 17	Vendredi des Quatre-Temps de Pentecôte,	1ère classe, rouge		11h40 messe basse
sam 18	Samedi des Quatre-Temps de Pentecôte,	1ère classe, rouge	16h00 : abbé Marcille	
dim 19	Fête de la Très Sainte Trinité,	1ère classe, blanc		
lun 20	De la férie, Mém. de Saint Silvère, Pape et Martyr	4ème classe, vert		
mar 21	Saint Louis de Gonzague, Confesseur	3ème classe, blanc		10h00 : messe chantée
mer 22	Saint Paulin de Nole, Evêque et Confesseur	3ème classe, blanc		
jeu 23	Fête du Très Saint Sacrement,	1ère classe, blanc		
ven 24	Nativité de Saint Jean-Baptiste,	1ère classe, blanc		
sam 25	Saint Guillaume, Abbé	3ème classe, blanc	16h00 : abbé Le Noac'h	
dim 26	11ème Dimanche après la Pentecôte, Mém. de Solennité du S. Sacrement,	2ème classe, blanc		
lun 27	De la férie,	4ème classe, vert		
mar 28	Vigile des Saints Pierre et Paul,	2ème classe, violet		
mer 29	Saints Pierre et Paul, Apôtres	1ère classe, rouge		Pas de messe aux Carmes
jeu 30	Commémoration de Saint Paul, Apôtre	3ème classe, rouge		